

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 55 (1923-1925)
Heft: 213

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1923 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

Séance ordinaire du mercredi 4 juillet 1923.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président donne connaissance d'une lettre de M. le professeur **H. Schinz** qui remercie la Société pour sa nomination à l'honorariat.

M. le Dr **Samuel Cuendet**, chef de clinique chirurgicale à l'hôpital cantonal, à Lausanne, et M. **Henri Cuendet**, médecin-dentiste, à Yverdon, sont proclamés membres effectifs.

Communications scientifiques.

MM. H. Blanc. — Une visite au musée océanographique de Monaco (projections).

D. Cruchet. — Sur les Pléosporacées.

Séance ordinaire du mercredi 24 octobre 1923.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président fait part du décès de M. **von Weise**, membre en congé. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

M. E. Chavannes. — La Société coopérative d'impression, d'édition et de diffusion.

F. Vaney. — Sur une intégrale.

Séance ordinaire du mercredi 7 novembre 1923.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président annonce la démission de M. **Rodolphe Rebold**.

M. **H. Faes** formule certaines critiques et quelques réserves au sujet d'une conférence sur la suggestion qui a été donnée à la Maison du Peuple sous les auspices de la Société. Le président reconnaît que sa bonne foi a été surprise.

Communications scientifiques.

M. E. Gagnebin. — Observations géologiques au Brésil.

Prennent la parole au sujet de cette communication MM. Piccard, Machon, Déverin.

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

Séance ordinaire du mercredi 21 novembre 1923.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Communications scientifiques.

MM. J. Cauderay. — Présentation d'une lampe électrique pour réclame.

H. Faes et Staehlin. — L'Insecte *Lyda nemoralis* dans la vallée du Rhône.

J. Piccard. — Le chlorure d'ammonium et ses dérivés (résumé de théories nouvelles).

Séance du mercredi 5 décembre 1923.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président annonce le décès de M. *J.-J. Lochmann*, membre émérite, et prononce son éloge ; l'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

M. *le professeur H. Blanc*, membre émérite envoie une lettre pour remercier la Société de l'adresse qu'elle lui a présentée à l'occasion de son jubilé.

La Société s'associera par un télégramme de félicitation au jubilé de M. *Hermann Christ*, membre honoraire, de Bâle, qui fêtera ses 90 ans le 12 décembre.

Communications scientifiques.

M. Moreillon. — Le Cétérach dans le canton de Vaud.

M. P.-L. Mercanton. — Le mouvement du Pierrier de Saleinaz.

M. J. Danila. — Anatomie du tilleul.

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

Assemblée générale du 19 décembre 1923.

Présidence de M. Arthur Maillefer, *président*.

Le président annonce les démissions de MM. *Genillard*, professeur à Bex ; *E. Borel*, à Bussy sur Morges ; *J. E. Mermod*, géomètre, à Baulmes.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 1923 est adopté.

M. Arthur Maillefer lit le

Rapport du Comité sur la marche de la Société en 1923.

En 1923, la mort nous a enlevé un membre émérite, le colonel *J. J. Lochmann* qui fut un de nos membres les plus assidus pendant plus de soixante ans ; nous avons également perdu M. *Albert Borgeaud*, membre effectif et M. *von Weise*, membre en congé. Nous avons dû enregistrer six démissions et radier un certain nombre de membres pour refus de payer la cotisation.

Pour compenser ces pertes, vous avez nommé membre honoraire M. le professeur *Hans Schinz* à Zurich et vous avez admis neuf nouveaux membres ; un membre en congé est redevenu membre effectif.

Actuellement, l'effectif de la Société est de 286 (305 en 1922), membres effectifs, 9 émérites (1), 49 membres honoraires (49) et 16 membres en congé.

La Société s'est réunie 15 fois en séances ordinaires et trois fois en assemblées ordinaires ; il a été présenté 43 communications dont sept de physique, huit de zoologie, quatre de géophysique, trois de chimie, cinq de géologie, onze de botanique, une de préhistoire, une de mathématiques.

Le comité s'est réuni quatre fois et n'a pas eu de décision importante à prendre.

Le travail de réorganisation de la bibliothèque a été continué ; nous avons déjà pu compléter de nombreux périodiques ; pour d'autres demandes, nous n'avons pas encore reçu de réponse ; il sera adressé des réclamations jusqu'à résultat. Pour certains pays, les réclamations n'ont pas encore pu être envoyées soit par suite des conditions de ces pays soit par manque de temps. Le stock de nos bulletins a été inventorié et mis complètement en ordre ; il y aura lieu de les assurer contre l'incendie comme la commission de gestion va vous le proposer.

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

Assemblée générale du 19 décembre 1923.

(Suite de la page 218.)

Il n'y a pas autre chose à signaler concernant la bibliothèque si ce n'est les bonnes relations que nous avons eues avec la Bibliothèque cantonale ; M. Choffat a encore cette année consacré beaucoup de temps à l'intercalation de nos périodiques dans le fonds de la Bibliothèque ; déjà environ 100 de nos revues sont maintenant classées. Les autres publications sont du reste en très bon ordre et facilement accessibles au public.

Il a paru en 1923 cinq numéros du Bulletin et quatre des Mémoires. Il n'a été possible de publier autant de numéros que grâce au fait que quelques auteurs ont participé largement aux frais de publication de leurs travaux.

L'assainissement financier a été commencé mais il ne pourra en être rendu compte que dans la séance de mars en même temps que seront présentés les comptes.

Le comité actuel a décidé de ne pas encore vous demander de modifier le règlement pour le mettre en harmonie avec la nouvelle organisation de notre secrétariat ; le comité estime qu'il sera bon qu'un nouveau président se rende compte de son fonctionnement avant d'apporter une modification au règlement.

En terminant, je dois adresser les remerciements du comité à Mlle Jolimay pour son dévouement ainsi qu'aux journalistes qui assistent à nos séances.

M. le professeur *H. Blanc* remercie au nom de la Société M. Arthur Maillefer, président sortant de charge, pour le dévouement inlassable dont il a fait preuve.

M. Linder présente le **Rapport de la Commission de gestion** pour l'année 1923.

Les soussignés ont tenu séance à la salle de lecture le 12 décembre 1923 à 14 h. 15. M. A. Maillefer, président, et Mlle Jolimay, secrétaire, leur ont

fait voir l'état des lieux qui sont en bon ordre ; ils leur ont donné des renseignements sur le nouveau classement des périodiques de l'année courante, déposés en lecture ; un système de lettres et de chiffres désignant le pays d'origine et le nom de la publication, permet de repérer les revues sur les étagères après les avoir trouvées dans le catalogue ; la prise et la remise en place des fascicules en seront plus aisées qu'avec l'ancienne désignation, souvent longue à lire, et basée sur les noms des villes d'édition qui d'ailleurs varient parfois pour une même publication.

Nos livres et les séries de périodiques des années écoulées ont passé à la Bibliothèque cantonale où, à l'issue de sa séance, la Commission a eu le plaisir de les retrouver : une centaine de périodiques sont déjà classés et intercalés à leur place sous la lettre B ; d'autres avec les livres, auront leur tour de classement, mais ils sont, maintenant déjà, accessibles au lecteur. C'est là un grand progrès dont se réjouiront ceux qui ont connu l'état antérieur et qui savent qu'une bibliothèque scientifique ou autre, n'est un précieux instrument de travail que dans la mesure où elle est classée et rendue accessible au public.

Les abonnements de notre Société qui faisaient double emploi avec ceux de la Bibliothèque cantonale ont été supprimés et les séries doubles déposées auprès des Instituts ou Laboratoires qu'elles intéressent.

Dans le même ordre d'idées, les anciens clichés du Bulletin, dont il a été plus d'une fois question dans de précédents rapports de gestion, ont été remis aux auteurs ou aux laboratoires pour qui ils ont de l'intérêt.

Pendant l'année 1923, ont paru les *Bulletins* 208 à 212 et les *Mémoires* III à VI. L'envoi en est fait à 370 membres et à 300 sociétés environ, pour échanges.

Il a été procédé au travail, long mais utile, de la mise en ordre et de l'inventaire du stock des Bulletins. Une collection de 5 à 10 exemplaires des numéros les plus récents a été constituée pour répondre facilement aux demandes des librairies.

Les archives, classées en 1914, sont toujours en bon ordre dans leur armoire.

La Commission de gestion fait à l'Assemblée générale les propositions suivantes :

1. Faire auprès de l'Etat des démarches aux fins d'obtenir une *exemption d'impôt* pour notre société en sa qualité de société d'utilité publique et de personne morale ; il convient de faire constater à ce propos que nos prestations à l'Etat sont supérieures à la redevance de 2000 fr. que l'Etat nous verse aux termes de la convention.

2. Introduire l'usage, pour le *président*, de soumettre son *rappor annuel* à la Commission de gestion.

3. Assurer contre l'incendie le stock des Bulletins déposé dans les armoires vitrées devant la salle de lecture.

4. Exprimer à M. Maillefer et Mlle Jolimay les *remerciements* de la Société

pour le travail utile et considérable qui a été accompli jusqu'ici en vue de la réorganisation des services administratifs et de la salle de lecture.

Lausanne, le 12 décembre 1923.

Les rapporteurs : Dr Ch. LINDER.

MERCANTON.

AUG. NICATI.

Après discussion, le rapport de la Commission de gestion est adopté et décharge est donnée au Comité de sa gestion.

MM. Poldini et Custer fonctionnant comme scrutateurs, l'assemblée nomme membres du Comité pour 1924 :

MM. Arthur Maillefer, Auguste Barbey, Paul Cruchet, Maurice Paschoud et Marcel Duboux.

M. Paul Cruchet est nommé président ; M. Auguste Barbey, vice-président.

M. Paul Cruchet remercie vivement la Société de l'honneur qu'elle veut bien lui faire en l'élevant à la présidence.

La Commission de gestion est composée de MM. P.-L. Mercanton, président, A. Nicati et E. Wilczek. La Commission de vérification des comptes de MM. Ch. Poget, M. Moreillon et E. Mermier.

La cotisation pour 1924 est fixée à 15 fr. pour les membres habitant Lausanne, et 10 fr. pour les membres forains ; la finance d'entrée à 5 fr. ; les étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne et les élèves des établissements publics d'instruction restent dispensés de cette contribution d'entrée.

L'Assemblée fixe l'horaire des séances pour 1924 ; cet horaire paraîtra au Bulletin.

L'Assemblée adopte le **budget** suivant présenté par le Comité :

Recettes : Contributions d'entrée : 50 fr. ; cotisations annuelles : 3000 fr. ; intérêt s des créances : 3500 fr. ; redevance de l'Etat : 2000 fr.

Dépenses : Bulletin : 5150 fr. ; achats de livres et abonnements (Fonds Rumine) : 600 fr. ; administration et impôts : 500 fr. ; amortissement du mobilier : 200 fr. ; traitements : 1600 fr., dépenses diverses : 500 fr.

M. Linder présente le **Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1923.**

Pendant l'année écoulée, le soussigné s'est occupé des objets suivants :

1. Ensuite d'un cri d'alarme poussé par un journal de Coire et parvenu à Lausanne via Bâle, il a fait des démarches pour assurer la *protection de l'Edelweiss de la Dôle* qui paraissait menacé par la réclame touristique faite à son sujet. Le Département cantonal vaudois de Justice et Police a bien voulu « prendre les dispositions nécessaires pour rappeler les dispositions de l'arrêté du 19 juillet 1912 concernant la protection de la flore à la gendarmerie, à St-Cergue, et au public. »

2. Ensuite d'articles parus dans la « *Gazette de Lausanne*, signalant la

menace qui plane sur les *Gorges de l'Orbe*, et auxquels un des membres de notre Commission nous a rendu attentifs, nous avons, à défaut d'obtenir des informations de la part des géologues, pris des renseignements auprès d'une personne de la région puis auprès du Département cantonal des Travaux publics. La Société de développement d'Orbe fait prolonger, dans la partie supérieure des gorges, le sentier entrepris en 1916. A cet effet, il a été prévu, « le long d'une paroi de rocher infranchissable par un autre moyen, une passerelle de 80 cm. de largeur fixée en porte à faux le long de la dite paroi ». Ces travaux, destinés à rendre les gorges facilement accessibles au public, s'exécutaient déjà au moment de notre enquête, mais, de l'avis de M. Cosandey, ingénieur en chef au Département des Travaux publics, « ils ne nuiront en rien à l'esthétique des gorges ». Devant cette assurance et les travaux en cours, nous avons borné là notre démarche.

3. Sollicités par la Commission suisse pour la protection de la nature de lui fournir un *inventaire* complet de tout ce qui est protégé dans le canton de Vaud, nous avons dû constater avec étonnement que le dossier transmis par nos prédecesseurs ne renferme aucun inventaire de leur époque et que les procès-verbaux sont à cet égard souvent vagues quand ils ne font pas entièrement défaut. Nous avons recouru par conséquent à l'enquête par circulaire aux membres de la Commission, nous adressant par écrit ou oralement à diverses autorités et à des particuliers, faisant enfin des recherches dans les Bulletins de la S. V. S. N. et dans les Actes de la S. H. S. N. Cette enquête, longue et pas toujours favorisée de réponses, n'est pas encore terminée, ce qui s'explique par la variété des objets naturels protégés et par la diversité des conventions passées avec des instances diverses aussi. Quand la liste sera établie pour le passé, il sera facile de la tenir à jour en même temps qu'il sera utile d'avoir sous la main un inventaire dont les données sont actuellement fort dispersées.

4. Nous avons saisi l'occasion de cette enquête pour constituer une *collection des lois, règlements et arrêtés officiels* protégeant la faune, la flore et les monuments géologiques ou préhistoriques. Ce dossier qui sera complété, et dont le président de la Commission est souvent amené à faire usage, comprend aussi les deux volumes illustrés des « Beaux arbres du canton de Vaud » édités par la Société vaudoise des forestiers et pour l'aimable don desquels nous adressons nos remerciements à M. Aug. Barbey, président.

Il n'y a pas eu lieu de convoquer à Lausanne les membres de la Commission dispersés dans le canton.

Nous terminons, selon l'usage, en priant les membres de la Commission, ainsi que le public, de centraliser auprès du soussigné leurs demandes visant la protection éventuelle de tel ou tel monument naturel menacé.

*Le Président de la Commission vaudoise
pour la protection de la nature :*

Dr CH. LINDER.

Lausanne, le 16 décembre 1923.

M. Déverin, appuyé par M. Oulianoff, propose la reprise des échanges de Bulletin avec la Russie. Le président demande que cette proposition soit renvoyée au Comité ; de son côté, M. Mercanton estime qu'il est peut-être prématuré de vouloir renouer des échanges avec la Russie à un moment où les envois postaux sont si peu sûrs. L'Assemblée décide le renvoi au Comité.

M. E. Gagnebin propose l'échange du Bulletin de la Société contre le périodique « *Philosophical Transactions* », de Londres. Le président fait observer que l'échange n'est pas possible et que la Société n'est pas en mesure actuellement de prendre de nouveaux abonnements.

M. Mercanton présente à l'Assemblée les deux ouvrages consacrés aux pôles terrestres par le capitaine de Corvette J. Rouch, professeur à l'Ecole navale de Brest, membre de l'expédition antarctique Charcot : « *Le Pôle Sud* » (1921) et « *Le Pôle Nord* » (1923).

Ces deux petits volumes, bien illustrés de figures et de cartes, résument avec une mesure et une clarté admirables la longue et touffue histoire de la conquête géographique, économique et scientifique des régions polaires arctiques et antarctiques.

Communications scientifiques.

M. Moreillon : Influence du sol sur la répartition des essences forestières dans le Jura vaudois.

M. E. Jaccard : Le calendrier perpétuel par le calcul mental.

Séance ordinaire du mercredi 23 janvier 1924.

Présidence de M. Paul Cruchet, président.

Le président annonce la démission de M. Arnold Cérésole à Lausanne. Il annonce en outre qu'un généreux anonyme a fait don de 50 fr. pour le *Bulletin*.

Le président informe les membres de la Société que la Société Helvétique tiendra sa séance annuelle à Lucerne du 1^{er} au 4 octobre prochain.

Communications scientifiques.

MM. J. Amann. — Une observation d'hématies polynucléaires après la grippe.

La recherche des globules du sang par l'ultramicroscope.

M. E. Wilczek. — Sur quelques plantes marocaines.
